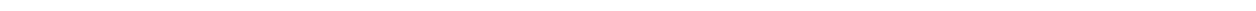


# L'ENGAGEMENT À COLLABORER

*Outil de réflexion pour amorcer une démarche de collaboration entre les partenaires scolaires et communautaires*



## AVANT-PROPOS

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2015-2020 intitulé « ***Se définir pour agir*** », et avec la volonté ferme d'appliquer les principes de l' « ***École communautaire citoyenne*** », la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) a entrepris une réflexion avec ses membres et ses partenaires afin de définir les modalités d'engagement à collaborer pour se doter d'un système d'éducation qui soit à la hauteur des besoins et des aspirations des communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire.

Ce document se veut un outil de réflexion pour amorcer toutes démarches de collaboration entre les partenaires scolaires, communautaires et gouvernementaux. Une démarche de collaboration a plus de chance de réussir lorsqu'elle s'appuie sur des fondements convenus par tous les partenaires. Le présent document peut servir à établir collectivement les bases de la collaboration et ainsi maximiser l'engagement des partenaires et favoriser l'atteinte des objectifs visés par le projet de collaboration.

Les informations rassemblées dans ce document sont le fruit de discussions menées auprès des membres de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), des membres du Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ) ainsi que des membres de la Table nationale sur l'éducation (TNÉ). Ensemble, les partenaires scolaires et communautaires ont contribué à développer une définition du concept d'engagement à collaborer, une liste de facteurs de réussite ainsi qu'un exemple de gabarit de planification d'une telle démarche.

Cet outil de réflexion s'inscrit dans les démarches entreprises dans le cadre des travaux du Comité tripartite. Il pourra servir à actualiser la collaboration intersectorielle afin de répondre aux priorités du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) soit, la construction identitaire, la pédagogie et les apprentissages ainsi que la diversité culturelle à travers un continuum dont les étapes sont la petite enfance, l'école élémentaire et secondaire, les études postsecondaires et l'apprentissage continu.

## COMMENT DÉFINIR L'ENGAGEMENT À COLLABORER

---

En s'appuyant sur les définitions de l'engagement et de la collaboration du Multi dictionnaire de la langue française, on pourrait définir l'engagement à collaborer ainsi : Le fait de prendre position, de travailler en commun au service d'une cause, d'une entreprise ou d'une œuvre.

*Engagement :*

*Fait de prendre position, de travailler au service d'une cause.*

*Collaborer :*

*Travailler en commun à une entreprise, à une œuvre.*

*Multi dictionnaire de la langue française,  
Québec Amérique, 4<sup>e</sup> édition*

Dans le contexte où l'entreprise en question est le développement du système d'éducation, la définition suivante a été retenue.

**L'engagement à collaborer pour assurer le développement optimal du système d'éducation en langue française afin qu'il soit à la hauteur des besoins et des aspirations des communautés francophones et acadiennes se définit par le fait de prendre collectivement position, de travailler ensemble en vue d'atteindre des objectifs qui soient communs aux divers secteurs ayant des liens avec l'éducation, comme les secteurs communautaire, de la culture, de la santé, etc.**

Il convient d'ajouter certaines considérations à cette définition.

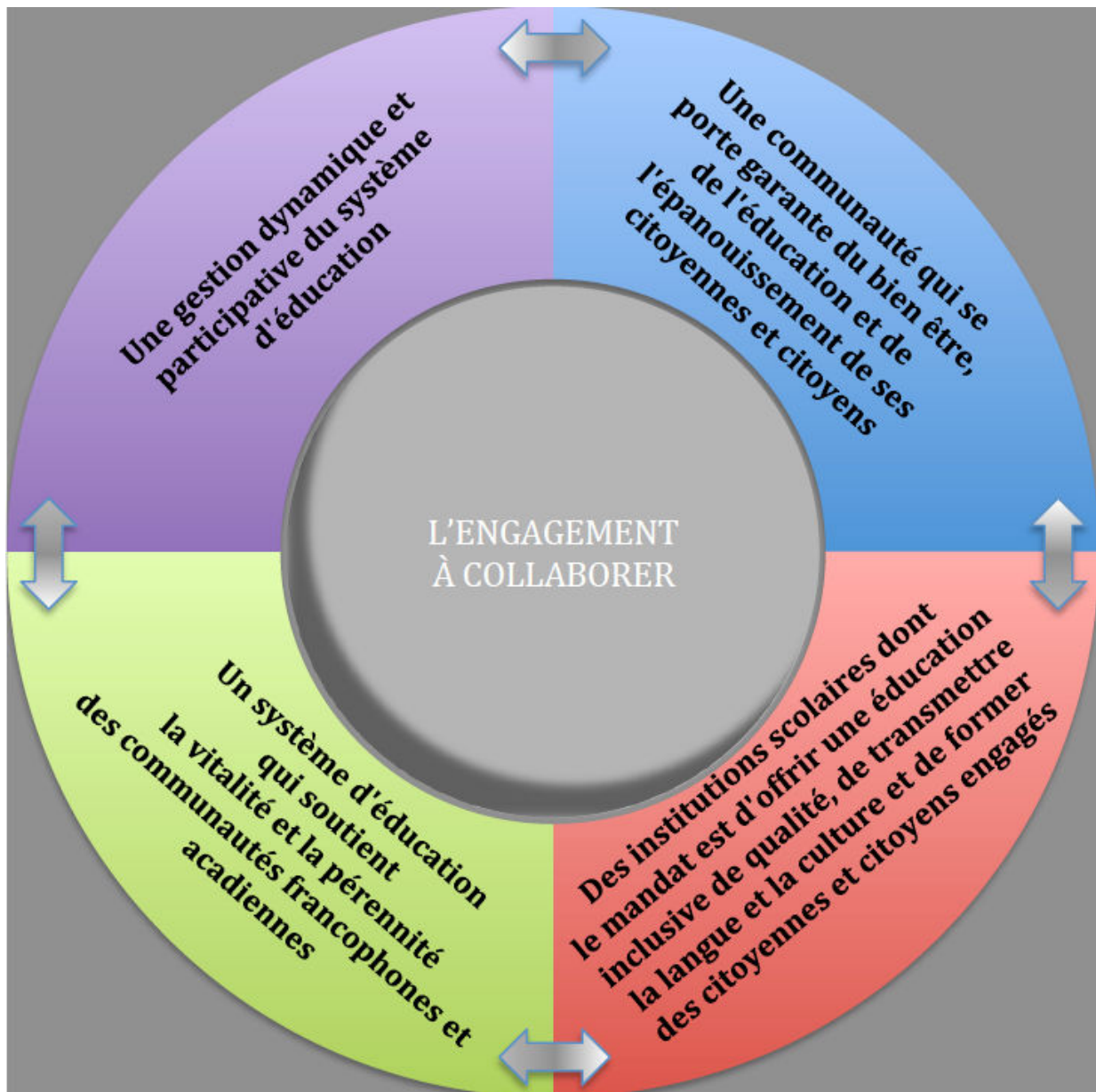
- **Participation citoyenne**

Le développement de l'éducation en langue française est au cœur même de la vitalité des communautés francophones et acadiennes. Véritable projet de société, toute démarche entreprise en faveur de l'éducation en langue française implique **une participation citoyenne et un engagement volontaire** des individus et des organismes francophones. Cette contribution à la vie de la communauté et au bien-être commun a pour effet de renforcer les liens de solidarité tout en stimulant le sentiment d'appartenance à la communauté tant à l'échelle nationale, provinciale / territoriale et locale.

L'engagement volontaire des partenaires, qui se manifeste à différents degrés selon les capacités de chacun, implique que les individus et les organismes mettent leurs pensées, leurs actions et leurs ressources au service d'une cause collective dans le but de critiquer, réviser, promouvoir, défendre et préserver les institutions et les règles et ainsi assurer la vitalité et la pérennité de la communauté.

- **Collaboration intersectorielle des partenaires scolaires, communautaires et gouvernementaux**

En contexte minoritaire, la participation citoyenne des individus et des organisations s'exprime dans une relation de **collaboration intersectorielle**. C'est alors que l'engagement devient le moteur de la synergie entre la communauté, ses membres et ses institutions. Ainsi, pour qu'une communauté s'épanouisse, elle doit s'engager à assurer une éducation inclusive de qualité, à la hauteur des aspirations des citoyennes et des citoyens. De même que pour qu'un système d'éducation soit fort et prospère, il doit être à l'écoute de la communauté qu'il dessert afin de répondre à ses besoins et à ses aspirations.



## 10 FACTEURS DE RÉUSSITE

---

La mise sur pied d'un projet rassembleur qui contribue à l'épanouissement du système d'éducation en langue française pour les communautés francophones et acadiennes requière la participation de tous les partenaires qui ont à cœur la vitalité et la pérennité de leur communauté. Afin de favoriser la réussite de tout projet, il est important que les partenaires s'entendent sur des modalités de collaboration qui favorisent l'engagement de tous. Voici 10 facteurs de réussite d'une démarche d'engagement à collaborer.

- **Se donner des projets rassembleurs, ambitieux et réalisables grâce à l'engagement des partenaires, aux ressources disponibles et aux expertises nécessaires**
- **S'entendre sur la vision et les objectifs du projet ainsi que sur un modèle de gestion responsable et stratégique**
- **Entretenir un climat de confiance, de transparence et de respect**
- **Assurer une communication efficace et continue**
- **Reconnaître et partager les valeurs communes**
- **Comprendre les besoins, les intérêts et le degré d'engagement de chaque partenaire**
- **Reconnaître et mettre à contribution les forces et les ressources de chaque partenaire en tenant compte des limites de celles-ci**
- **Favoriser la responsabilité partagée des partenaires en précisant le rôle de chacun**
- **Reconnaître et apprécier les efforts, les contributions et les résultats de chaque partenaire**
- **Célébrer et promouvoir collectivement les réussites**

ANNEXE :

**EXEMPLE\* DE GABARIT DE PLANIFICATION D'UNE DÉMARCHE DE COLLABORATION**

<b>Vision</b>	<b>Objectifs stratégiques</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Facteurs de réussite</b>
<i>Une vision claire, élaborée collectivement en tenant compte des besoins, des intérêts et des ressources de chaque partenaire</i>	<i>Des objectifs concrets et mesurables à court, moyen et long terme fixés par l'ensemble des partenaires</i>	<i>La liste de tous les partenaires issus des secteurs de l'éducation, communautaire, économique et gouvernementaux</i>	<i>La liste des facteurs de réussite priorisés par l'ensemble des partenaires</i>
<b>Plan d'action et rôles</b>	<b>Mesure</b>	<b>Résultats</b>	
<i>Un plan d'action étalé sur un calendrier d'exécution faisant état : 1. des moyens à entreprendre pour réaliser le projet 2. d'une description du rôle de chaque partenaire 3. des suivis de chaque partenaire pendant et après chaque étape</i>	<i>Une description des stratégies d'évaluation du projet et un calendrier d'administration des outils de mesure de l'atteinte des résultats visés</i>	<i>Un bilan des activités émis par l'ensemble des partenaires en cours et en fin de projet qui fait état de l'atteinte des résultats et de l'impact dans le milieu</i>	
<i>*Il existe différents modèles de planification; les partenaires choisiront le modèle qui correspond le mieux à la démarche entreprise et au type de projet en cause en s'inspirant des 10 facteurs de réussite d'une démarche de collaboration.</i>			